

COVID 19 – Bas-Rhin

Comité de Pilotage - Stratégie des tests PCR Préfecture / ARS DT du Bas-Rhin

Lundi 25 mai 2020 à 14 heures

Conférence Téléphonique

Compte-Rendu – Dr G. KIEFFER-DESGRIPPES

RAPPEL

Conformément à la doctrine nationale, les Préfectures et les Directions Territoriales des Agences Régionales de Santé sont chargées de mettre en place le déploiement de capacités de tests de dépistage (PCR) dans les départements.

Un **comité de pilotage sur la Stratégie des tests PCR dans le département du Bas-Rhin** a été mis en place le 20 avril 2020.

Ce Copil, co-présidé par la Direction Territoriale du Bas-Rhin de l'ARS Grand Est et la Préfecture du Bas-Rhin, associe :

- Le Conseil Départemental 67,
- Les représentants :
 - ✓ Du Groupement Hospitalier Territorial n° 10,
 - ✓ Des biologistes,
 - ✓ Des libéraux,
 - ✓ Et des ESMS (*Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux*).

Ledit Copil a pour **objectifs** :

- **De traiter le sujet du dépistage dans l'ensemble de ses cibles,**
- **De penser sa mise en œuvre et son suivi.**

Il s'agit de la sixième réunion du Comité.

NOTES DE SEANCE

Madame Stéphanie JAEGGY, Directrice Territoriale Adjointe du Bas-Rhin, et **Madame le Docteur Laure PAIN**, Conseillère Médicale au sein de la DT 68 de l'ARS Grand Est, ouvrent la séance et effectuent **un rapide point sur les publics prioritaires et vulnérables**.

I. PUBLICS PRIORITAIRES ET VULNERABLES :

Madame Stéphanie JAEGGY nous informe que, dans le secteur social, 4 personnes hébergées ont été testées. Leurs tests sont revenus négatifs.

Le contact tracing n'a jamais cessé dans ces secteurs. Nous sommes dans la continuité d'un travail amorcé dès le début de la crise.

L'ARS Grand Est continue à sensibiliser ces publics et à leur dire combien il est également important de réaliser les tests sérologiques.

Le **Docteur Laure PAIN** précise que les tests PCR sont réalisés à J moins 2 avant l'admission en lieu d'hébergement.

Des tests de dépistage massif ont été réalisés (*sur 400 personnes*) afin de vérifier que dans les centres où « *de grosses épidémies* » avaient été identifiées en début de crise, il n'y ait plus, à ce jour, de patients infectés.

Dans les autres régions, il y a beaucoup de clusters identifiés au sein des foyers d'hébergement.

Dans le Grand Est, en raison de notre anticipation, ce n'est heureusement pas le cas.

Concernant les centres de détention, la semaine dernière un résident a été testé négatif. Il n'y a donc pas de problématique particulière à signaler.

II. STATISTIQUES GENERALES :

Nous disposons du relevé de ce matin, à savoir des **résultats de la semaine dernière** (*16 au 23 mai 2020*) pour les établissements médico-sociaux.

Les données DREES de ce matin ne prennent pas en compte le week-end, dont nous n'avons pas encore les remontées.

Point sur les PCR :

- 150 patients ont été testés positifs.
- Sur les 114 professionnels testés, 0 sont positifs.
- 2 clusters ont été identifiés grâce à des quantités importantes de tests.
- Depuis le 7 avril 2020, 1 343 professionnels ont été testés et 343 étaient positifs.
- La semaine dernière, 4 534 tests PCR ont été réalisés (*soit 647 tests par jour*), 94 sont revenus positifs (*soit 2,07 %*)

Point sur les tests sérologiques :

- Depuis le 18 mai 2020, les données sont nouvellement collectées.
- 2 276 tests sérologiques ont été réalisés et un taux d'IgG (*immunoglobulines G*) retrouvées de 17 %. Toutefois, les personnes ne sont pas représentatives de la population générale car ce sont des personnes qui ont eu des symptômes et qui souhaitent savoir si elles sont immunisées.

Les laboratoires de ville affirment disposer de tous les résultats en 24 heures ; et ce, pour toutes les demandes.

2 établissements avaient des suspicions de contamination, ce qui n'a pas été confirmé, les tests étant négatifs. C'est très encourageant.

III. NOUVELLE STRATEGIE DE TESTS SEROLOGIQUES :

Le **Docteur Laure PAIN** nous rappelle les indications de la HAS et du Haut Conseil de Santé Publique. Sur leurs sites, il y a beaucoup d'informations sur des indications de rattrapage (*tests PCR négatifs alors que les symptômes sont évocateurs*) et sur les collectivités.

Nous sommes informés que des négociations sur le remboursement des sérologies sont en cours.

Il peut être intéressant d'effectuer des sérologies :

- Sur des patients qui ont été suspects, non confirmés par PCR et qui travaillent en établissements, en EHPAD, etc.
- Et sur les personnels sanitaires dans une logique de rattrapage.

Lorsque l'on est en « *contact tracing* », l'indication des tests sérologiques n'est pas très claire.

Le tracing repose entièrement sur les PCR mais lorsqu'il y a suspicion de cluster, nous pourrions réaliser des sérologies sur le personnel soignant.

Toutefois, les choses ne sont pas encore tout à fait calées.

Ainsi, depuis le 18 mai 2020, dans les laboratoires du Bas-Rhin, les tests sérologiques sont également pratiqués :

- Pour les soignants,
- Pour les professionnels
- Et pour les collectivités.

Le **Docteur Lionel BARRAND**, Représentant - URPS Biologiste GE, explique que le remboursement devrait être prévu dès demain.

Ce remboursement a surpris beaucoup de biologistes car il n'est pas à la hauteur du prix coûtant !

Les indications :

1. Le suivi épidémiologique
2. En tant que deuxième indication individuelle, pour le rattrapage par exemple, lorsque les signes sont très évocateurs depuis plus de 7 jours et que le test PCR est négatif.

Les anticorps mettent 1 à 2 semaines à se créer. Nous devons donc faire attention à ne pas faire de sérologies n'importe quand et à n'importe quel moment.

3. Pour les patients qui n'ont pas eu de PCR alors qu'ils ont été malades.

Les « non-indications » :

1. Le suivi du COVID.
2. Le diagnostic.
3. La sortie d'hospitalisation.
4. Les patients à risque de forme grave de COVID.

=> De fait, ce type de tests est uniquement indiqué chez les patients qui ont eu des symptômes typiques et n'ont pas de PCR+ ou de PCR-

Que fait-on des résultats ?

Quand ils sont positifs, on ne sait pas encore si ces anticorps sont protecteurs. En effet, chez certaines personnes atteintes du coronavirus, on a pu démontrer des réinfections ; autrement dit, toute personne qui a un test positif doit continuer à respecter les mesures barrières.

Le Docteur Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES, Présidente de l'URPS ML GE, pose la question de savoir s'il faut prévoir une information auprès des médecins pour leur rappeler les bonnes indications relatives aux tests sérologiques ? Notamment, le libellé de l'ordonnance qui garantira le remboursement par l'Assurance Maladie.

Le Docteur Lionel BARRAND lui répond qu'il faudrait au minimum indiquer sur l'ordonnance le type de symptômes et la date de début des symptômes. Néanmoins, le Docteur BARRAND précise qu'il ne dispose pas encore de consignes précises qui permettront le remboursement.

Madame Marie-Paule GLADY, Sous-Directrice de la CPAM du Bas-Rhin, ajoute que nous n'avons, à ce jour, aucun élément concernant le libellé des ordonnances valides, permettant le remboursement.

- En conclusion, **nous communiquerons dès que l'Assurance Maladie aura statué sur les indications précises des sérologies ouvertes au remboursement.**

Madame Anne-Caroline BINDOU, Directrice du Sonnenhof (*personnes handicapées et âgées*) souhaite savoir si les médecins des établissements pourront prescrire les sérologies ?

L'ARS Grand Est lui confirme ce point.

Le Représentant du Conseil Départemental du Haut-Rhin intervient à son tour pour expliquer que, depuis le début de l'épidémie, le CD a pratiqué 1 900 tests PCR dans les laboratoires départementaux. Il demande si le fait que le département contribue également aux sérologies présente un intérêt ? Y-aura-t-il suffisamment de réactifs (*ELISA et tests rapides*) ?

Le Docteur Lionel BARRAND lui confirme que, a priori il y a assez de tests et de réactifs.

Les géants du diagnostic auront des tests Elisa en masse.

Il attire cependant l'attention des Membres présents sur la difficulté suivante : si le tarif négocié avec l'Assurance Maladie est trop bas, ces fournisseurs risquent de se tourner prioritairement vers

d'autres pays ; car, vendre en dessous du coût de revient n'est pas tenable commercialement parlant.

En conclusion, il faut attendre l'issue des négociations entre l'Assurance Maladie et les Syndicats de la profession.

Compte tenu de l'arrivée des statistiques de la semaine précédente le lundi soir, les réunions du Comité de Pilotage Tests PCR se tiendront désormais les mardis à 16 heures.

La prochaine rencontre est donc fixée au **mardi 2 juin 2020 à 16 heures**.